

SEANCE DU 24 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Seissan, salle de Visio conférence, sous la présidence de Monsieur François RIVIERE.

Etaient présents : MM. RIVIERE, SAINTE-MARIE, Mme DALLAS, M. SABATHIER, Mme GABRIEL, M. MARTET, Mme PIROVANO, Mme BARBÉ, Mme JACQUEY DATAS, M. MOROSI, Mme DOUCET, M. DANFLOUS, MM. PORTA, WARNIEZ

Monsieur Jean-Louis FERREIRA absent et excusé a donné procuration à Monsieur RIVIERE

Monsieur SABATHIER est élu secrétaire de séance

Compte
Administratif
2019
Commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 Charges à caractère général	193 376,99
012 Charges de personnel	389 410,01
65 Autres charges de gestion courante	185 808,62
66 Charges financières	18 798,53
042 Opérations d'ordre entre section	26 495,47
TOTAL	803 906,62

RECETTES

013 Atténuations de charges	13 020,35
70 Produits des services	55 998,05
73 Impôts et taxes	600 526,88
74 Dotations et participations	277 591,88
75 Autres produits gestion courante	48 706,86
77 Produits exceptionnels	16 274,45
TOTAL	1 012 118,47

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

204 Subventions d'équipement versées	46 834,87
21 Immobilisations corporelles	44 359,45
23 Immobilisations en cours	494 880,36
16 Remboursement d'emprunts	70 126,25
TOTAL	656 200,93

RECETTES

13 Subventions d'investissement	2 575,00
10 Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	76 865,47
1068 Dotations Fonds divers Réserves	243 862,87
138 Subventions d'investissement	317 376,91
165 Dépôt et cautionnement reçus	950,00
040 Opérations d'ordre entre sections	26 495,47
TOTAL	668 125,72

**Approbation
du compte
administratif
par Monsieur
SENSEBE
Jean-Philippe
Receveur
Municipal
et Madame
VILLENA
Lucile**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de m'exercice 2019.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant : que les opérations sont régulières

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur le Maire quitte la séance, Monsieur Jean-Pierre SAINTE-MARIE, adjoint aux finances propose le Compte Administratif au vote :

Le compte Administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, moins deux abstentions.

**Compte
Administratif
2019
Assainissement**

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

65 Autres charges gestion courante	582,50
66 Charges financières	10 904,77
042 Opérations d'ordre entre section	16 836,00
TOTAL	28 323,27

RECETTES

70 Ventes prod fab, pres serv, mar	70 773,38
74 Subventions d'exploitation	5 958,00
042 Opérations d'ordre entre section	4 589,35
TOTAL	81 320,73

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

23 Immobilisation en cours	11 461,31
16 Emprunts et dettes assimilées	9 623,30
040 Opérations d'ordre entre sections	4 589,35
TOTAL	25 673,96

RECETTES

10 Dotations Fonds divers Réserves	6 168,00
040 Opérations d'ordre entre sections	16 836,00
TOTAL	23 004,00

Approbation du compte de gestion de l'assainissement par Monsieur SENSEBE Jean-Philippe Receveur Municipal et Madame VILLENA Lucile

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 de l'assainissement et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 de l'assainissement.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant : que les opérations sont régulières

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
 - Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur le Maire quitte la séance, Monsieur Jean-Pierre SAINTE-MARIE, adjoint aux finances propose le Compte Administratif au vote :

Le compte Administratif est adopté à l'unanimité des membres présents, moins deux abstentions.

**Compte
Administratif
2019
SPIC**

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

011 Charges à caractère général	8 919,56
66 Charges financières	10 747,72
042 Opérations d'ordre entre section	41 870,86
TOTAL	61 538,14

RECETTES

75 Autres produits gestion courante	35 328,82
042 Opérations d'ordre entre section	11 280,60
TOTAL	46 609,42

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

16 Emprunts et dettes assimilées	13 796,99
040 Opérations d'ordre entre section	11 280,60
TOTAL	25 077,59

RECETTES

040 Opérations d'ordre entre sections	41 870,86
TOTAL	41 870,86

Approbation du compte de gestion SPIC Photovoltaïque par M. SENSEBE Jean-Philippe Receveur Municipal Et Madame VILLENA Lucile

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant : que les opérations sont régulières

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
 - Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Monsieur le Maire quitte la séance, Monsieur Jean-Pierre SAINTE-MARIE, adjoint aux finances propose le Compte Administratif au vote :
Le compte administratif SPIC 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents, moins deux abstentions.

**Compte
Administratif
2019
Lotissement
du Poucouron**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 Charges à caractère général	0,00
042 Opérations d'ordre entre section	0,00
TOTAL	0,00

RECETTE

042 Opérations d'ordre entre sections	0,00
TOTAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

040 Opérations d'ordre entre sections	0,00
TOTAL	0,00

RECETTES

040 Opérations d'ordre entre sections	0,00
TOTAL	0,00

**Approbation
du compte
de gestion du
Lotissement
du Poucouron
par M.
SENSEBE
Jean-Philippe
Receveur
Municipal**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019

et Madame
VILLENA
Lucile

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant : que les opérations sont régulières

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
 - Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Monsieur le Maire quitte la séance, Monsieur Jean-Pierre SAINTE-MARIE, adjoint aux finances propose le Compte Administratif au vote :

Le compte administratif Lotissement du Poucouron 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Compte
Administratif
2019
Lotissement
du Picadé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

66 Charges financières	2 092,31
042 Opérations d'ordre entre section	321 023,35
TOTAL	323 115,66

RECETTES

70 Produits de services	96 709,00
042 Opérations d'ordre entre section	226 406,66
TOTAL	323 115,66

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

16 Remboursement d'emprunts	348 171,55
040 Opérations d'ordre entre section	226 406,66
TOTAL	575 124,21

RECETTES

040 Opérations d'ordre entre sections	321 023,35
TOTAL	321 023,35

**Approbation
du compte
de gestion du
Lotissement
du Picadé
par M.
SENSEBE
Jean-Philippe
Receveur
Municipal
Et Madame
VILLENA
Lucile**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant : que les opérations sont régulières

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
 - Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Monsieur le Maire quitte la séance, Monsieur Jean-Pierre SAINTE-MARIE, adjoint aux finances propose le Compte Administratif au vote :

Le compte administratif Lotissement du Picadé 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Vote des Taux des Taxes Directes Locales 2020 Conformément à l'article 1639 A du Code Général des Impôts, les collectivités locales doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes à leur profit.

Pour l'année 2020, monsieur le Maire présente les éléments qui figurent sur l'état des services fiscaux, qui mentionne notamment, les bases d'imposition, les taux de l'année précédente et le montant du produit attendu à taux constant.

Monsieur le maire demande à l'assemblée délibérante de fixer les taux pour 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer pour 2020 les taux suivants :

- Taxe sur foncier bâti 30.40 %
- Taxe sur foncier non bâti 104.08 %

Nombre votants	15	Blancs Nuls	0	Vote pour	15	Vote Contre	0
----------------	----	-------------	---	-----------	----	-------------	---

Budget Primitif Commune 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 charges à caractère général	791 641,00
012 Charges de personnel	389 110,00
65 Autres charges de gestion courante	210 301,00
66 Charges financières	16 700,00
67 Charges exceptionnelles	1 000,00
023 Virement à la section d'investissement	244 777,00
042 Opérations d'ordre entre sections	46 915,00
TOTAL	1 700 444,00

RECETTES

013 Atténuations de charges	12 000,00
70 Produits des services	40 800,00
73 Impôts et taxes	598 510,00
74 Dotations et participations	285 711,00
75 Autres produits gestion courante	42 000,00
77 Produits exceptionnels	9 000,00
042 Opérations d'ordre entre section	13 481,00
R 002 Résultat reporté ou anticipé	698 942,00
TOTAL	1 700 444,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

204 Subventions d'équipement versées	4 285,00
21 Immobilisations corporelles	57 211,00
23 Immobilisations en cours	364 168,00
16 Remboursement d'emprunts	2 500,00
040 Opérations d'ordre entre sections (4)	13 841,00
041 Opérations patrimoniales	13 841,00
D 001 Solde d'ex° négatif reporté ou anticipé	238 284,00
TOTAL	949 761,00

RECETTES

13 Subventions d'investissement (hors 138)	12 950,00
10 Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	107 988,00
1068 Excédents de fonctionnement (9)	177 918,00
138 Autres	101 377,00
165 Dépôts et Cautionnement reçus	2 500,00
021 Virement de la section de fonctionnement	244 777,00
040 Opérations d'ordre entre sections	43 963,00
TOTAL	949 761,00

Le budget primitif a été adopté avec 13 voix pour et 2 abstentions.

Budget
Primitif
Assainissement
2020

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

011 Charges à caractère général	154 048,00
65 Autres charges gestion courante	600,00
66 Charges financières	12 241,00
023 Virement à la section d'investissement	20 725,00
042 Opérations d'ordre entre section	18 949,00
TOTAL	206 563,00

RECETTES

70 Ventes prod fab, prest serv, mar	57 553,00
74 Subventions d'exploitation	6 000,00
042 Opérations d'ordre entre section	4 590,00
R002 Résultat reporté ou anticipé	138 420,00
TOTAL	206 563,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

23 Immobilisations en cours	49 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées	10 039,00
040 Opérations d'ordre entre section	4 590,00
TOTAL	63 929,00

RECETTES

13 Subventions d'investissement	12 300,00
10 Dotations Fonds divers Réserves	1 880,00
021 Virement de la section de fonctionnement	20 725,00
040 Opérations d'ordre entre sections	21 057,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	7 967,00
TOTAL	63 929,00

Le Budget Primitif Assainissement est adopté à l'unanimité des membres présents.

**Budget
Primitif
2020
SPIC**

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

011 Charges à caractère général	24 966,00
66 Charges financières	16 038,00
042 Opérations d'ordre entre sections	20 940,00
TOTAL	61 944,00

RECETTES

75 Autres Produits gestion courante	36 000,00
042 Opérations d'ordre entre sections	5 641,00
R 002 Résultat reporté ou anticipé	20 303,00
TOTAL	61 944,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

23 Immobilisations en cours	29 670,00
16 Emprunts et dettes assimilées	14 438,00
040 Opérations d'ordre entre sections	5 641,00
TOTAL	49 749,00

RECETTES

040 Opérations d'ordre entre sections	20 936,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	28 813,00
TOTAL	49 749,00

Le Budget Primitif SPIC est adopté à l'unanimité des membres présents.

**Budget
Primitif
2020
Lotissement
du Poucouron**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 Charges à caractère général	99 000,00
012 Charges de personnel	10 555,00
042 Opérations d'ordre entre section	60 554,00
TOTAL	170 109,00

RECETTES

70 Produit des services	60 554,00
R 002 Résultat reporté ou anticipé (2)	109 555,00
TOTAL	170 109,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

010 Stocks (5)	60 554,00
D 001 solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	60 554,00
TOTAL	120 108,00

RECETTES

16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	60 554,00
040 Opérations d'ordre entre sections (4)	60 554,00
TOTAL	120 108,00

Le Budget Primitif Lotissement Poucouron est adopté à l'unanimité des membres présents.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

042 Opérations d'ordre entre section	226 407,00
D 002 Résultat reporté ou anticipé	18 804,00
TOTAL	245 211,00

RECETTES

70 Produits des services	120 485,00
74 Dotations et participations	86 842,00
042 Opérations d'ordre entre section	105 922,00
TOTAL	313 249,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

010 Stocks	120 485,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	173 960,00
TOTAL	294 445,00

RECETTES

040 Opérations d'ordre entre sections	294 445,00
TOTAL	294 445,00

Le Budget Primitif Lotissement Picadé est adopté à l'unanimité des membres présents.

**Tirage au
sort de
3 jurés
d'assises**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée communale avoir reçu la circulaire préparatoire au jury d'assises 2020 et l'arrêté préfectoral du 25 mars 2019 qui fixe à 3 x 1 le nombre de jurés devant être tiré au sort sur la commune de Seissan, d'après les listes électorales arrêtées au 13/03/2020.

Le tirage au sort donne le résultat suivant :

- Monsieur COLLONGUES Aimé
- Madame BARBE Roxane
- Monsieur FERNANDEZ Jean

Rénovation des menuiseries au groupe scolaire Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de changer les menuiseries au groupe scolaire.
Trois entreprises ont fait une proposition

- TRAMONT ELORZA 29 545,70 € TTC
- RIEU 27 840,00 € TTC
- CUNHA & CASTERA 27 128,06 € TTC

Après discussion, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

De passer commande à l'entreprise CUNHA & CASTERA pour un devis de 27 128,06 € TTC

Achat d'un Tracteur Tondeuse Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de changer le tracteur tondeuse.

Trois entreprises ont fait une proposition

- ALEM 22 000,00 € TTC
- JARDI GREEN 20 400,00 € TTC
- CAMPANINI 19 717,76 € TTC

Après discussion, à l'unanimité le conseil municipal décide de passer commande à l'entreprise CAMPANINI pour un devis de 19 717,76 €.

Vente d'un tracteur d'occasion Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'ancien tracteur tondeuse de type KUBOTA a été mis en vente, et a trouvé acquéreur auprès de Monsieur PINOS Eric.

Il propose de fixer le prix à 6 000 €, conformément à l'estimation faite par les établissements CAMPANINI et JARDI GREEN.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- De vendre le tracteur KUBOTA à Monsieur PINOS pour un montant de 6 000 €
- Délègue Monsieur le Maire pour conclure l'affaire et signer les documents.

Achat d'un enrouleur d'arrosage Monsieur le Maire expose au conseil municipal de changer l'enrouleur d'arrosage du terrain de football. Quatre entreprises ont fait une proposition.

- DUPUY 5200 € TTC
- BRUNE 5100 € TTC
- DASTUGUES 5400 € TTC
- AGROTECH 4200 € TTC

Après discussion, à l'unanimité le conseil municipal décide de passer commande à l'entreprise AGROTECH pour un devis de 4200 € TTC.

Nouveau fonctionnement de la régie Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le fonctionnement des régies droit de place et médiathèque.

droit de place et médiathèque Chaque régie fonctionne avec des tickets qui ont une certaine valeur faciale différente selon les couleurs.

Il propose de simplifier ce fonctionnement par un journal à souche, délivré par la perception, et qui implique un gain de temps pour le régisseur.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire DECIDE :

Que les deux régies fonctionneront avec le journal souche délivré par la perception.

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents.

Election de la Commission d'appel d'offres La liste des élus membres de la commission d'appel d'offre, établie le 25 mai 2020, composée de :

- François RIVIERE
- Jean-Pierre SAINTE-MARIE
- Isabelle DALLAS
- Bastien PORTA

est élue à l'unanimité.

Maîtrise d'œuvre de la passerelle Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le cabinet INGC, qui a fait les études préliminaires du projet de passerelle sur le Gers, et les chiffrages, propose de réaliser la déclaration préalable et le cahier des charges, ainsi que le suivi de la mise en concurrence et le suivi du chantier pour un montant de 10 975 € HT soit 13 170 € TTC

Après discussion, à l'unanimité le conseil municipal accepte l'offre et décide de confier la mission à INGC.

Caution de la salle des fêtes Monsieur le Maire propose de fixer une caution lors de la location de la salle des fêtes afin de se garantir en cas de non-conformité de l'état de restitution des locaux.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer cette caution à 1000 €.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits
Et ont signé les membres du Conseil